



CT si on travaille le week-end

Par **Soleiltouslesjours**, le **27/02/2022** à **08:14**

Bonjour,

Je travaille sous la conv. 66 et j'ai droit à 6 jours de congés trimestriel. Puis-je poser mes jours durant la semaine où je dois faire mon week-end ? C'est à dire : je prends mon premier jour de CT le vendredi, je fais mon week-end et je continue avec 5 jours de CT du lundi au vendredi ?

Je vous remercie pour votre éclairage.

Par **morobar**, le **27/02/2022** à **08:27**

Bonjour,

Sanjs nêtre spécialiste de cette convention,votre calcul ,me parait éronné.

DU lundi au vendredi cela équivaut à une semainedonc 6 cjoirs de congés.

De Sorte qu'en partant le ,vendredi: vendredi et samedi la ,premiere semaine soit 2 jours.

Plus du lundi au vendredi la ,seconde ,semaine soit 6 jours (le samedi compte).

Donc un total ,de, 8 jours et non 6